

Vous avez une sensibilité au végétal ?  
Vous êtes attiré par le travail en extérieur ?  
Vous avez le sens de la gestion d'équipe ?

# Parcours Professionnalisant Encadrant Jardinier Paysagiste

Devenez chef d'équipe au sein d'une collectivité ou d'une entreprise du paysage

Parcours professionnalisant - Possibilité de certification par blocs de compétences du BP Aménagements Paysagers  
Durée : 350 heures en centre de formation et 105h heures en stage en entreprise  
Période de la formation : Novembre à mars 2024  
Période de recrutement : Septembre à octobre 2023

## Public

Demandeurs d'emploi, contrats d'insertion, congés individuels de formation, porteurs de projet  
Adultes ayant déjà une expérience professionnelle du métier visé

## Conditions d'admission

Avoir au minimum 18 ans  
Avoir une première expérience professionnelle au sein de la filière paysage (stage de 2 semaines d'immersion en entreprise du paysage, collectivité territoriale ou contrat saisonnier)  
Pas de contre indication médicale avérée en lien avec les travaux visés par le métier

## Conditions d'inscription

Contactez l'assistante de formation pour participer à une info collective  
Entretien individuel avec le référent de la formation  
Tests de positionnement avant d'entrer en formation.

## Objectifs

Organiser des chantiers au sein d'entreprises du paysage ou de collectivités  
Manager des équipes d'ouvriers paysagistes  
Maîtriser des techniques d'entretien et de techniques de créations paysagères  
Reconnaitre des végétaux  
Interagir dans l'environnement avec une approche sensibilisée

Une formation rapide pour disposer des compétences essentielles à la gestion de chantier du paysage tout en exerçant dans le respect de l'environnement



## CFPPA REINACH FORMATIONS

Domaine Reinach  
1031 Avenue Charles Albert - 73290 La Motte Servolex  
Tel : 04.79.25.42.02

[cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr](mailto:cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr)  
[www.reinach.fr](http://www.reinach.fr)



## CONTENU PEDAGOGIQUE

**Connaissance des végétaux** : Biologie végétale (anatomie, morphologie, physiologie), reproduction sexuée et asexuée, pépinière, nomenclature, plantes bioindicatrices, typologie végétale, végétal local, reconnaissance des végétaux

**Technique végétale** : Bases d'agronomie, plantations, semis, manipulation, transport

**Gestion de chantier** : Organisation des tâches, planification, gestion d'équipe, SST et AIPR

**Gestion différenciée** : Principes de la gestion différenciée, désherbage alternatif, alternatives aux pesticides, taille raisonnée, éco-pâturage, génie végétal, brève histoire des jardins.

**Premiers gestes professionnels** : Connaissance et manipulation des outils à main (nomenclature, emmanchements, entretien...), moteurs thermiques et électriques, manipulation des principaux outils thermiques : tronçonneuse, débroussailleuse, taille-haies

**Communication** : Points de contrôle internes et externes, savoir écouter et transmettre l'information, savoir rendre compte.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours, travaux pratiques, visites, intervenants extérieurs, stages en entreprises, visites sur le domaine, dans des jardins privés ou publics et en entreprises

Possibilité pour certains modules de cours à distance

Réalisation d'un herbier numérique

Chantiers d'application (chaque chantier d'application des techniques végétales fait l'objet d'une mise en situation sous forme de jeux de rôles chef d'équipe/jardinier/client)

## NOS SPECIFICITES

Formation vivante et concrète. L'entretien du parc de l'établissement et sa valorisation seront l'un des supports des travaux pratiques.

En plus des séances proposées en groupe, les stagiaires ont à disposition un Centre de Ressources pour progresser à leur rythme. L'animatrice du Centre de Ressources accompagne et suit les stagiaires dans l'individualisation de leur parcours en collaboration avec le coordinateur de la formation.

## REMUNERATION, TARIF, INFORMATIONS PRATIQUES

Frais pédagogiques : Equipements de Protection Individuelle à prévoir.

Financement par le Pôle Emploi

Rémunération en formation continue selon le statut du candidat.

## POURSUITE DE FORMATION

Formation visant une insertion professionnelle directe  
Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Absence de taux qualité car cette formation  
débutera en novembre 2023



**Pensez à vous inscrire aux informations collectives**  
**Toutes nos dates : [www.reinach.fr](http://www.reinach.fr)**

Le centre est signataire de la charte H+ pour l'accompagnement des publics ayant une reconnaissance de handicap. Nous contacter pour toute information sur l'accompagnement et l'accessibilité du centre.

## CONTACTS

Responsable de la formation  
Mélinda TRIPIER

Informations administratives et financières :  
Aurélie GAILLARD - aurelie.gaillard@educagri.fr  
Tel : 04 79 25 42 02



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par  
l'Union européenne